



# Procès-verbal

## de l'Assemblée Générale Ordinaire

### de l'association NE PLUS JETER du 29 mars 2016

#### 12 présents :

Martine BENEL  
Norbert BENEL  
David CRUGNALE  
Alexandra FLEURY  
Marion GASCHER  
Céline GENTON  
Cécile GOURSAT  
Serge GUICHON  
Claire LAFLEUR  
Anaïs LANDECY  
Marie-Christine LEVAILLANT  
Hélène MIESSAN

#### Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation et validation finales du bilan 2015 : comptes et rapport d'activités
2. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2016
3. Election des membres du Conseil d'administration et du bureau
4. Vie de l'association et questions diverses

#### **Début de séance : 18h30**

---

Serge GUICHON, vice-président de l'association Ne Plus Jeter, remercie les participants pour leur présence, puis rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

#### **1- Bilan de l'exercice 2015**

##### **Situation financière**

L'année 2015 a permis de stabiliser la situation financière de l'association, notamment de par le chiffre d'affaires qui a augmenté de +50% entre 2014 et 2015. La communication et la qualité des vêtements en boutique ont été des facteurs positifs dans cette évolution.

## Équipe

Le bureau compte actuellement 3 membres et l'association embauche 8 personnes (1 responsable, 6 personnes en contrat aidé et 1 étudiante en stage).

Chaque salarié a été présenté aux personnes présentes, ainsi que les fonctions qui leur sont attribuées :

- **David** : responsable de site
- **Makine et Gilberte** : couturières
- **Sueli et Daniela** : chargées de la caisse et du tri
- **Jerry Jackson** : chargé de la pesée, sécurité et découpe des chiffons
- **Elaine** : chargée du tri et de la découpe des chiffons
- **Boutaina** : chargée de projets dans le cadre d'un stage de 6 mois (mise en place d'ateliers d'éducation à l'environnement et de partenariats autour des livres).

## Bilan par pôle d'activités :

- Tri et revente en boutique : 42 tonnes de dons collectés en 2015
- L'activité chiffons a permis de valoriser 570 kg de tissus. Les clients sont des professionnels : garages, société de climatisation.
- Le pôle couture réalise des objets en fonction des commandes : par exemple, 600 trouses sont en cours de confection à partir de bâches publicitaires en partenariat avec le Parc amazonien. L'équipe couture réalise également des sacs à base de jeans recyclés.

## Accueil des stagiaires

Au total, 48 stagiaires ont été accueillis et formés à Ne Plus Jeter, la plupart pour une durée de 3 à 4 semaines. Ces jeunes viennent de plusieurs structures (Lycée Melkior-Garré, Lycée Lama-Prévoit, PJJ, etc.).

## Adhérents

Le nombre d'adhérents de l'association a fortement augmenté en 2015 : 577 adhérents, par rapport à 383 adhérents en 2014. L'augmentation est d'environ 50%, soit 194 adhérents.

## Évènements marquants

Ne Plus Jeter a organisé et participé à différents évènements marquants qui sont détaillés dans le rapport d'activités 2015. Parmi eux : Opération Carnaval, Samedis du livre, Mayouris tri, Opération Rentrée des classes.

## Partenariats

L'association a développé des partenariats en 2015, notamment avec le Parc amazonien de Guyane pour la fabrication de trouses et la mise en place d'animations d'éducation à l'environnement. D'autres partenariats ont été noués avec la Croix-Rouge et l'IMED.

Ne Plus Jeter est en train de mettre en place un partenariat avec Guyaclic pour devenir un point relais de collecte des ordinateurs et imprimantes.

## Partenaires financiers

La Région Guyane (devenue Collectivité Territoriale de Guyane), la Mairie de Cayenne (DSRU), la Communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL), la DEAL.

## Objectifs 2016 :

- Augmenter la part d'auto-financement en accroissant les ventes
- Développer le pôle couture, notamment en améliorant la productivité
- Faire progresser l'activité chiffons en prospectant auprès de nouveaux professionnels (peintres, électriciens, etc.)

---

### Association Ne Plus Jeter

8 avenue de la Liberté - 97300 Cayenne

05 94 25 41 97 ; 06 94 42 13 14

[neplusjeter@gmail.com](mailto:neplusjeter@gmail.com) / [www.neplusjeter.com](http://www.neplusjeter.com)

Siret 477 613 657 000 48 - APE 9499Z

- Conclure de nouveaux partenariats pour les colis de livres et mettre en place de nouvelles animations d'éducation à l'environnement. À ce titre, Boutaina va réaliser un stage (niveau Bac+3) au sein de l'association durant 6 mois à partir du 4 avril.
- Intégrer le label « Commerce engagé » avec le GRAINE Guyane, tête de réseau pour les associations environnementales et d'éducation. Ne Plus Jeter est identifié comme acteur et participe au Comité de pilotage de mise en place du label avec d'autres acteurs du développement durable en Guyane.
- Renforcer l'équipe salariée, notamment au niveau de la coordination.

---

## Rapport financier

L'exercice comptable pour lequel le rapport financier est présenté va du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015. Les documents détaillés en assemblée sont le compte de résultat et le bilan comptable, fournis par un cabinet comptable.

### I. Analyse de l'activité et du résultat

*[Document de référence : Compte de résultat (pages 3 et 6 du doc. « Comptes annuels »)]*

#### a) Analyse des produits (total : 153 196 €)

Les produits sont essentiellement des produits d'exploitation correspondant à notre activité principale ; on les trouve à 2 niveaux :

- les ventes de marchandises (Chiffre d'Affaires) : 74 974 € (48.9% des produits) ;
- les subventions : 78 025 € (50.9% des produits).

#### b) Analyse des charges (total : 128 063 €)

Il faut noter 2 postes importants (ils représentent 98.1% des charges) :

- les charges de personnel au sens large (rémunérations du personnel (salaires brut) + charges sociales (charges patronales) : 71 227 €, soit 55.6% des charges ;
- autres achats et charges externes : 54 398 €, soit 42.5% des charges.

### II. Analyse de la solvabilité

*[Document de référence : Bilan comptable (pages 1 et 2 du doc. « Comptes annuels »)]*

#### a) LE PASSIF présente l'état des ressources de l'association

- les fonds associatifs (ou ressources propres) : 30 863 € (48.3% du total du passif). Ils sont alimentés par les résultats annuels qui se cumulent d'une année à l'autre.
- les dettes (principalement à court terme) correspondent à des ressources externes (51.7% du passif).

Dans cet ensemble, il faut noter des dettes d'exploitation modestes (12 321 € [dettes fournisseurs, fiscales et sociales]).

#### b) L'ACTIF présente l'ensemble des biens possédés

- biens possédés sous forme matérielle (l'actif immobilisé : 8.7% du total de l'actif).
- biens sous forme d'actifs financiers (91.3%) : créances (23 734 €) / les disponibilités qui correspondent à la Trésorerie de l'association (Banque + Caisse + compte épargne) (34 512 €).

#### c) Conclusion

La situation financière de l'association est saine. Les disponibilités permettent de faire face aux dettes, et l'excédent dégagé en 2015 a permis de reconstituer des fonds associatifs significatifs pour 2016.

**Vote :** Le rapport d'activités ainsi que les comptes sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents (12 votants).

## 2- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2016

La version finale du budget prévisionnel a été présentée en séance. Il est à l'équilibre avec un montant de 175 600€, à l'intérieur duquel le projet chiffons représente 31 080€.

Par rapport au compte de résultat 2015 (153 196 € de produits), cela représente une hausse de 14%.

**Vote :** Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des adhérents présents (12 votants).

---

## 3- Election des membres du Conseil d'administration et du bureau

Les personnes suivantes se sont présentées en tant qu'administrateurs : Martine et Norbert BENEL.

**Vote :** L'intégration de ces 2 personnes au CA est votée à l'unanimité (10 votants).

Au sein du bureau, Claire LAFLEUR est démissionnaire du poste de secrétaire.

Les personnes suivantes se sont présentées pour intégrer le bureau :

- Alexandra FLEURY, en tant que secrétaire
- Céline GENTON, en tant que secrétaire adjointe
- Marion GASCHER, en tant que trésorière adjointe, et chargée du suivi de l'insertion des salariés

**Vote :** L'intégration de ces 3 personnes au sein du bureau est votée à l'unanimité (9 votants).

Le bureau compte désormais 5 personnes, avec Serge GUICHON (vice-président) et Anaïs LANDECY (trésorière).

Quant au Conseil d'administration, il compte au total 10 membres : les administrateurs (M. BENEL, N. BENEL, C. GOURSAT, H. MIESSAN, B. ROBIN), ainsi que les membres du bureau, qui sont élus au sein du CA.

## 4- Questions diverses

Au cours de la présentation du bilan 2015, les adhérents ont posé différentes questions à propos des activités menées par Ne Plus Jeter, notamment en ce qui concerne le projet chiffons, l'organisation d'évènements

---

L'assemblée générale ordinaire s'est clôturée à 20h.

*Annexe 1 : Rapport d'activités 2015*


*Annexe 2 : Compte de résultats et bilan comptable (1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre 2015)*

*Annexe 3 : Budget prévisionnel 2016*

*Fait à Cayenne, le 30 mars 2016*

Le Vice-Président, Serge GUICHON

La Trésorière, Anaïs LANDECY



---

**Association Ne Plus Jeter**

8 avenue de la Liberté - 97300 Cayenne

05 94 25 41 97 ; 06 94 42 13 14

[neplusjeter@gmail.com](mailto:neplusjeter@gmail.com) / [www.neplusjeter.com](http://www.neplusjeter.com)

Siret 477 613 657 000 48 - APE 9499Z